

Enseignant du premier degré

RNCP42311 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44583
Code(s) ROME	K2106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2026
Date d'échéance	29/05/2029

Certificateur(s)

FONDATION POUR L ECOLE · SIRET : 50943682000047

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Enseignant du premier degré" délivrée par la Fondation pour l'école/ILFM vient attester les compétences des candidats à enseigner en classes primaires (maternelles et élémentaires) dans le cadre des écoles hors contrat.

ACTIVITÉS VISÉES

Programmer et planifier son année pour élaborer des activités cohérentes en lien avec le projet pédagogique, les attendus du niveau et les exigences du socle commun.

Organiser l'espace mis à sa disposition pour accueillir les élèves dans un lieu sécurisé, chaleureux et propice aux apprentissages

Préparer les cours et concevoir les dispositifs d'évaluation en vue de suivre les progrès des élèves tout au long de l'année

Préparer et animer les séquences d'apprentissage au quotidien en vue de transmettre des savoirs et en tenant compte des spécificités de chacun.

Évaluer les progrès et les difficultés des élèves au quotidien

Maintenir un cadre éducatif sécurisant et inclusif

Collaborer avec les familles et les partenaires

Gérer des projets pédagogiques de A à Z

Mettre en œuvre une démarche d'analyse réflexive

Se former et s'informer grâce à des outils de veille permettant de s'adapter aux évolutions du métier d'enseignant et aux défis sociétaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préparer et organiser les conditions pédagogiques et éducatives des apprentissages
2. Transmettre les fondamentaux et gérer la classe au quotidien
3. Communiquer et coopérer avec les parties prenantes du projet éducatif
4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

Blocs de compétences

RNCP42311BC01 — Préparer et organiser les conditions pédagogiques et éducatives des apprentissages

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir une orientation pédagogique (méthodes, supports, dispositifs adaptés aux caractéristiques des élèves) afin d'organiser les apprentissages de l'année scolaire

Formaliser les progressions annuelles de chaque matière à partir d'objectifs pédagogiques clairement définis pour garantir la cohérence du projet d'établissement, l'acquisition de l'ensemble des compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, et la continuité des apprentissages

Élaborer un calendrier annuel par matière et un emploi du temps hebdomadaire intégrant les contraintes calendaires, les rythmes d'apprentissage et les rythmes biologiques des élèves afin de répartir les enseignements et activités de manière équilibrée tout au long de l'année scolaire

Intégrer les enjeux de la transition écologique et du numérique dans la conception des programmations annuelles, en identifiant les séquences et supports afin de développer chez les élèves une culture environnementale et numérique adaptée à leur âge.

Aménager la classe en fonction de la pédagogie choisie, des besoins matériels et de l'âge des élèves (en particulier en cas d'élèves porteurs de handicap) afin de créer un environnement fonctionnel, sécurisé et accessible quelle que soit la situation des élèves

Établir le cadre éducatif de la classe en début d'année scolaire (règles de vie, règlement intérieur, système d'encouragement...) afin de poser les bases d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

Définir les modalités, outils et critères d'évaluation hebdomadaires, mensuels et annuels adaptés aux objectifs pédagogiques afin de disposer d'informations précises sur la progression et les besoins des élèves.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un dossier professionnel portant sur la préparation d'une année scolaire complète.

Ce dossier présente la démarche de conception pédagogique du candidat et comprend notamment :

- la présentation du contexte éducatif et des principes pédagogiques retenus ;
- les éléments d'organisation professionnelle (programmations, progressions, outils de suivi, emploi du temps) ;
- des illustrations concrètes de préparations de séances, de supports d'apprentissage, et d'organisation de l'espace de classe
- la liste des manuels de référence pour chaque matière
- le matériel à prévoir
- la présentation des dispositifs d'évaluation et de régulation des apprentissages (précisant les objectifs visés et les modalités)
- les projets pédagogiques : activités détente, rituels, sorties, thème d'année, etc (incluant des rubriques en lien avec les enjeux des transitions numériques et écologiques)
- les outils numériques utilisés

Ce dossier écrit sera imprimé et envoyé à l'ILFM par la poste et par mail.

RNCP42311BC02 — Transmettre les fondamentaux et gérer sa classe au quotidien

LISTE DE COMPÉTENCES

Planifier le déroulement des séances pédagogiques et des journées de classe en utilisant des outils de suivi adaptés (fiches de préparation, cahier journal, ...) afin d'ajuster la programmation au quotidien.

Mobiliser les savoirs disciplinaires et les outils didactiques en s'appuyant sur une méthodologie éprouvée, en cohérence avec les programmes de référence et le projet pédagogique de l'établissement, afin d'assurer la progression de chaque élève

Adapter les enseignements aux besoins spécifiques des élèves, en formalisant les aménagements nécessaires dans les documents réglementaires (PAI, PPRE, PAP, etc.) afin de favoriser la sécurité, l'inclusion et la progression de chacun quelle que soit sa situation

Mobiliser les outils numériques de manière raisonnée et critique dans la conduite des séances, en développant chez les élèves, selon leur niveau, des compétences de discernement face aux contenus numériques, afin de favoriser leur autonomie, leur esprit critique et leur capacité à adopter des usages numériques responsables.

Contrôler le travail des élèves au quotidien en proposant des supports adaptés et des consignes claires afin de vérifier les acquis de chacun et d'identifier les difficultés.

Analyser les résultats des évaluations individuelles et collectives afin d'adapter, si nécessaire, les contenus, méthodes et dispositifs pédagogiques aux besoins d'apprentissage des élèves

Communiquer les résultats des évaluations aux élèves, familles et équipe éducative en utilisant des outils de suivi adaptés, et en formulant des appréciations justes et bienveillantes afin de valoriser les réussites tout en soutenant la progression des élèves.

Adopter une posture professionnelle, à la fois soutenante, respectueuse et inclusive, garante du cadre collectif et de la sécurité de chacun afin de favoriser un climat de confiance, de respect mutuel et de coopération entre les élèves et l'enseignant

Organiser les activités des élèves en favorisant le développement des compétences psychosociales afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à apprendre et de prévenir les risques de harcèlement ou tout type de violence

Assurer les missions de surveillance et de sécurité propres au métier lors des temps scolaires et périscolaires (protocoles d'alerte, surveillance de récréations, activités, études, etc) en faisant respecter par les élèves les règles de l'établissement et en signalant les incidents afin de favoriser la sécurité physique et affective des élèves ainsi que le bon fonctionnement de l'établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/ Production d'un dossier professionnel illustrant la capacité du candidat à conduire les apprentissages, réguler les situations de classe et adapter son enseignement aux besoins des élèves.

2/ Mise en situation professionnelle à partir de l'observation du candidat en classe (en conditions réelles ou reconstituées) portant sur la conduite d'activités pédagogiques, la gestion du groupe, la posture professionnelle et la communication éducative.

3/ Entretien technique avec le jury permettant au candidat de justifier ses choix pédagogiques, les outils utilisés, et sa capacité réflexive

RNCP42311BC03 — Communiquer et coopérer avec les parties prenantes du projet éducatif

LISTE DE COMPÉTENCES

Transmettre régulièrement à la direction et aux collègues les informations pédagogiques, organisationnelles ou relatives aux élèves, dans le respect des règles de confidentialité et des politiques de sécurité informatique en vigueur, afin de garantir la cohérence pédagogique et le bon fonctionnement de l'école.

Assurer la préparation et la participation active aux réunions pédagogiques et de suivi (conseils de cycle, conseils de classe, etc.) afin de garantir un suivi régulier et coordonné des élèves.

Assurer l'organisation et l'animation des réunions d'informations générales et collectives sur la vie de classe en vue d'informer les familles

Conduire des entretiens individuels réguliers avec les familles afin de favoriser la collaboration autour de la réussite scolaire des élèves et de sensibiliser les familles aux enjeux de santé (écrans, sommeil), de sécurité et d'environnement

Alerter les familles en cas de situation préoccupante et, si nécessaire, en proposant l'intervention d'autres professionnels (orthophoniste, pédopsychiatre, assistante sociale, etc.) afin de soutenir l'élève dans ses apprentissages

Organiser des activités pédagogiques (sorties scolaires, activités artistiques etc.) pouvant intégrer une dimension écologique ou numérique pour permettre aux élèves d'apprendre autrement et de mieux comprendre le monde qui les entoure ; en lien avec le projet éducatif de l'établissement .

Élaborer un budget prévisionnel en lien avec les besoins matériels et pédagogiques des activités planifiées, afin d'en permettre la validation et la mise en œuvre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un dossier professionnel présentant la mise en œuvre d'actions de communication et de coopération internes et externes

Le dossier précise les exemples d'usages numériques sécurisés dans la communication avec l'équipe (messagerie ENT, partage de documents sur espace sécurisé, etc.)

RNCP42311BC04 — Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

LISTE DE COMPÉTENCES

Exploiter les résultats des évaluations et ses propres retours d'expérience, en s'appuyant sur des observations ou des échanges avec les élèves et les collègues, afin d'améliorer la qualité de ses pratiques pédagogiques

Mettre en œuvre des démarches d'analyse réflexive, seul ou en équipe, à partir d'outils adaptés (grilles d'auto-évaluation, journal de bord, échanges de pratiques), afin de faire évoluer sa posture professionnelle.

Actualiser sa pratique professionnelle en lien avec la recherche, les découvertes des neurosciences et l'évolution de

l'actualité pédagogique afin de garantir la rigueur et la pertinence de son enseignement au regard des évolutions du métier et des politiques éducatives (inclusion, modification des programmes, etc.)

Actualiser sa pratique professionnelle en intégrant activement les effets des transitions numérique et écologique sur le métier d'enseignant : évolution des programmes, nouvelles ressources pédagogiques numériques, compétences environnementales attendues des élèves à l'issue du cycle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1/ Production d'un rapport d'analyse réflexive portant sur la pratique professionnelle du candidat permettant d'évaluer sa capacité à analyser, ajuster et faire évoluer ses pratiques.

2/ Entretien avec le jury portant sur une problématique en lien avec l'expérience du candidat pendant l'année visant à évaluer sa capacité à prendre du recul sur sa pratique, à en tirer des enseignements et à formuler des pistes d'évolution.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les certifiés "Enseignant du premier degré" exercent principalement dans le secteur des écoles hors contrat.

Ils peuvent également passer le concours du CRPE ou exercer comme vacataire dans les écoles privées ou les écoles publiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant du premier degré ;
- Professeur des écoles ;
- Instituteur ;
- Enseignant à distance du premier degré ;
- Responsable de Cycle en école primaire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	703
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le concours d'entrée de la formation initiale de l'ILFM est accessible aux titulaires d'un diplôme BAC + 2 (ou tout autre équivalent RNCP5), inscrits en Licence. Les diplômes francophones obtenus hors du territoire français ne sont pas acceptés.

Les candidats doivent réussir les épreuves du concours d'entrée Concours d'entrée

Possibilité de passerelle sur dossier, sous réserve d'avoir validé la Formation académique

, et de justifier d'au moins un an d'expérience de professeur du primaire à temps plein ou à temps partiel.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

avoir validé la première année de formation académique OU réussir les tests de positionnement (dans le cas d'une certification par voie de VAE)

avoir validé la première année de formation pratique via ses rapports de stage et les travaux complémentaires demandés par le responsable de la formation initiale

justifier d'une année complète en poste dans une école hors contrat

avoir suivi l'intégralité du parcours d'accompagnement proposé par la Fondation pour l'école/ILFM en vue de se présenter aux épreuves d'évaluation de la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Les membres du jury de certification sont habilités et convoqués par la Fondation pour l'Ecole/ILFM. Chaque jury mis en place à l'occasion des sessions de soutenance est constitué de trois membres extérieurs à l'organisme de formation. Ils sont sélectionnés parmi des professionnels en poste avec 3 années d'expérience minimum dans le domaine de l'enseignement (premier et/ou second degré), des directeurs d'école hors contrat, des formateurs expérimentés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Les membres du jury d'octroi sont habilités et convoqués par la Fondation pour l'Ecole/ILFM. Chaque jury mis en place à l'occasion des sessions de soutenance est constitué de trois membres extérieurs à l'organisme de formation. Ils sont sélectionnés parmi des professionnels en poste avec 3 années d'expérience minimum dans le domaine de l'enseignement (premier et/ou second degré), des directeurs d'école hors contrat, des formateurs expérimentés.

Base légale

Date de décision	29/05/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2029
Date de dernière délivrance possible	29/05/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	19	8	100 %	—
2023	13	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37525

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37525

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42311/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 300 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	9 200 €
Coût moyen par dossier	2 300 €
Durée moyenne	572 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	68 %
Reste à charge titulaire	32 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.